

MAÎTRISER LES MESURES EN VIBRATION – Réf. ME88

DE L'ÉTALONNAGE DES ACCÉLÉROMÈTRES À LEUR MISE EN OEUVRE



OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Connaître les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour réaliser des mesures en vibration
- Comment bien choisir son instrumentation (accéléromètre, système d'analyses...)
- Comprendre le principe d'un étalonnage par comparaison



LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Visite de labo
- TP
- L'expertise des intervenants LNE, tant essais qu'étalonnage qui illustrent les concepts par des exemples issus de situations industrielles réelles et répondent aux problématiques rencontrées par les participants



INTERVENANT(S)

Chaque formation fait intervenir un spécialiste ou un expert des différents domaines abordés pendant la formation

Parmi eux :

- **Adrien CANU**
Expert en métrologie vibratoire
- **Carole TREFFOT**
Expert en essais acoustiques

Responsable pédagogique de la formation :

Adrien CANU

Public :

- Technicien et ingénieur travaillant dans un laboratoire d'étalonnage ou d'essais
- Toute personne amenée à faire des mesures en vibration
- Toute personne qui utilise un accéléromètre

Niveau requis :

- Aucun pré-requis obligatoire

Moyens pédagogiques et techniques :

- Exposés
- Exercices
- Support de la formation
- Temps d'échanges avec l'intervenant
- Vidéos à votre disposition : Initiation aux statistiques pour la métrologie et Calculer les dérivées
- Les participants sont invités à se munir d'un smartphone, une tablette ou un ordinateur dans la mesure du possible

Modalités d'évaluation :

- QCM comparatif en début et fin de formation
- Un questionnaire d'évaluation de la satisfaction du client est remis en fin de stage

Modes de formation :

- Inter-entreprises : oui
- Intra-entreprise : non

Modalités pédagogiques :

- Présentiel : oui
- Classe virtuelle : non
- E-learning : non
- Blended learning : non

MAÎTRISER LES MESURES EN VIBRATION – Réf. ME88

DE L'ÉTALONNAGE DES ACCÉLÉROMÈTRES À LEUR MISE EN OEUVRE



PROGRAMME

Programme en cours

Évaluation du stage et conclusions



OFFRE DE FORMATION

Consulter l'offre de formation du groupe LNE : [Offre de formation](#)

Partenaire : /

Nature de la formation (article L6313-1) : L'action suivie est une action de formation.

Modalités et délais d'accès : Après retour de la convention signée, vous bénéficiez du délai de rétractation légal de 10 jours.

Pour les prestations intra-entreprise, le délai à prévoir pour la réalisation de la prestation est en moyenne de 2 à 3 mois et dépend de la nature de la demande. Pour une information complète, consultez les [conditions particulières et modalités pratiques](#) des formations LNE.

Venir au LNE : [Coordonnées et plans d'accès](#) à nos différents sites.

Accompagnement des personnes en situation de handicap : La formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. En cas de besoin, merci de contacter en amont le référent handicap au 01 30 69 12 31 / referent.handicap@lne.fr, afin que nous étudions ensemble les ajustements nécessaires à la réalisation de la formation.

Contact : LNE / 01 40 43 37 35 / formation_admin@lne.fr / www.lne.fr